

DEPARTEMENT DU LOT
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 février 2023

Membres en exercice : 15	Date de la convocation : 15/02/2023 <i>L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 21 février 2023, dans la salle du conseil municipal de la commune.</i>
Présents : 13	
Représentés : 2	Présents : Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Emilie LEFEBVRE, Géraldine ARNOULD, Stéphane DEVEZ, Florian LAFLORENCIE, Didier GAYA, Jean-François GUERRAND, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Sandie CASSAN, Nathalie BRUNET, Joëlle SABATIE
Votants : 15	Représentés : Michel ARNAUDET par Stéphanie ROUSSIES, Amélie VERGNE par Francis JAMMES
	Excusés :
	Absents :

Secrétaire de séance : Florian LAFLORENCIE

Fait et délibéré le 21 février 2023
Pour copie certifiée conforme.

Publié en mairie le : 03 mars 2023

Objet : AIDE FINANCIERE POUR LES SINISTRES DE TURQUIE ET DE SYRIE

Mme la Maire rappelle la catastrophe qui a fait un nombre très importants de victimes en Turquie et en Syrie. Elle propose de venir en aide à ces populations totalement démunies par le biais du FACECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales) qui est un fonds de concours géré par le Centre de Crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. La somme de 500 € est proposée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'accorder une aide financière de 500 € pour venir en aide aux populations démunies de la catastrophe de Turquie et de Syrie par l'intermédiaire dui FACECO ;
- de donner tous pouvoirs à Mme la Maire pour signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.